

**ROYAUME DE BELGIQUE**

Intervention de

Karen Van Vlierberge  
Représentante Permanente adjointe  
de la Belgique auprès des Nations Unies

**Moyen-Orient**

New York, 18/11/2020

---

Madame la Présidente,

Je remercie le Coordinateur Spécial, Mr. Nickolay MLADENOV pour son exposé.

Madame la Présidente,

Je voudrais commencer en exprimant nos plus sincères condoléances au peuple palestinien suite à la **disparition de M. Saeb EREKAT**, Secrétaire Général de l'Organisation de libération de la Palestine, ainsi qu'à sa famille. Saeb EREKAT était un défenseur infatigable de la solution à deux Etats par la voie de la négociation.

La Belgique partage cette vision d'une solution négociée fondée sur la coexistence de deux Etats, avec la ville de Jérusalem comme future capitale de ces deux Etats, conformément aux paramètres internationalement agréés.

Nous regrettons de constater que, sur le terrain, la multiplication des faits accomplis va à l'encontre de cet objectif et risque de le briser à jamais. Nous appelons à nouveau toutes les parties à s'investir pour créer un environnement propice à la reprise des négociations et à agir en ce sens.

Madame la Présidente,

La politique de colonisation israélienne et ses mesures connexes continuent sans relâche. Cette politique est non seulement illégale au regard du droit international, y compris la résolution 2334,

mais elle est également contreproductive. Elle mine toute confiance nécessaire pour reprendre un dialogue constructif et des négociations crédibles.

Nous partageons les profondes préoccupations exprimées par le Haut-Représentant de l'Union Européenne suite à la décision des autorités israéliennes d'ouvrir la procédure d'appel d'offres pour la construction d'unités de logement pour une nouvelle colonie à **Givat Hamatos**. Les Chefs de Missions de l'Union européenne et d'autres pays qui partagent nos vues ont pu le constater sur le terrain encore cette semaine : les constructions de colonies dans certaines zones sensibles sont de nature à anéantir la possibilité de Jérusalem en tant que capitale partagée et à empêcher toute continuité entre Jérusalem-est et le reste du Territoire palestinien. Toute initiative dans ce sens doit être dénoncée avec la plus grande vigueur si nous voulons laisser une chance à une solution à deux Etats viable et crédible.

Dans le même esprit, il nous faut rappeler notre responsabilité commune de faire une distinction, dans nos échanges, entre le territoire de l'État d'Israël et les territoires occupés depuis 1967, comme nous y appelle la résolution 2334. La différenciation est aussi un outil de prévention de la colonisation et de l'annexion, quelle que soit sa dénomination et sa portée.

La destruction de plus de 80 structures dans le village de **Khirbet Hamsa al-Foqa** constitue un exemple affligeant de l'augmentation alarmante du nombre de démolitions et de confiscations, y compris de structures et de projets humanitaires, dans la zone C en Cisjordanie. Cette tendance est d'autant plus préoccupante dans le contexte de la pandémie actuelle et son impact humanitaire significatif sur des communautés déjà fragiles. Nous appelons les autorités israéliennes, conformément au droit international humanitaire, à arrêter les démolitions, de réparer les projets affectés ou de compenser les dommages subis.

Enfin, nous sommes particulièrement préoccupés par la démolition d'écoles. Comme tous les enfants du monde, les enfants palestiniens ont droit à l'éducation. La Belgique appelle donc les autorités israéliennes à ne pas exécuter les ordres de démolition des écoles de Ras al-Tin, Jinba et Khirbet al-Fakheit, ainsi qu'à protéger les 52 écoles de Cisjordanie qui risquent d'être démolies.

Madame la Présidente,

Nous sommes fortement préoccupés par **la crise économique et fiscale en Palestine**, exacerbée par la suspension de la coordination civile et sécuritaire avec Israël et la pandémie actuelle. Nous saluons l'annonce de la reprise de la coordination entre l'Autorité palestinienne et Israël sur base des accords précédents, vu son impact sur la population palestinienne et afin de

construire de la confiance. Nous appelons Israël à prendre également des mesures pour souligner son engagement à l'égard de ces accords.

Nous appelons toutes les factions palestiniennes à s'investir de bonne foi dans la **réunification** de Gaza et de la Cisjordanie sous une autorité légitime unique et démocratique. Nous encourageons vivement la tenue d'élections démocratiques en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-est, et à Gaza. Dans cette perspective, il importe de préserver l'espace laissé à la société civile palestinienne et le plein exercice des libertés publiques.

Madame la Présidente,

Permettez-moi en conclusion de souligner le rôle important que joue **l'UNRWA** en l'absence d'une solution durable ; non seulement pour les réfugiés palestiniens, mais également pour la viabilité de la solution à deux Etats et pour la stabilité et la sécurité régionale. Le maintien d'un soutien politique et financier fort et prévisible de la communauté internationale est important, d'autant plus dans le contexte de la pandémie actuelle.

Je vous remercie.